

Notice provisoire au sujet des dispositions à adopter pour protéger contre la foudre et contre la malveillance les cheminées d'aérage des magasins à poudre

Titre(s) : Notice provisoire au sujet des dispositions à adopter pour protéger contre la foudre et contre la malveillance les cheminées d'aérage des magasins à poudre / MINISTERE DE LA GUERRE. Génie

Auteur(s) : MINISTERE DE LA GUERRE. Génie

Editeur, producteur : S. l. : s. n., 1907

Description matérielle : 4 p., 1 f. de pl. (croquis) ; in-f.

Sujet(s) : 1870-1914

pyrotechnie
explosif
génie militaire